

**COMMISSION PERMANENTE
DES PROGRAMMES ET DE LA
PROSPECTIVE**

DELIBERATION N° CPPP 12-06 du 6 décembre 2012

**Portant avis sur le projet de
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)
Couesnon**

La commission permanente des programmes et de la prospective (CPPP)

Vu

- le code de l'environnement, et notamment ses articles L.212-3 à L.212-7 et R.212-26 à R.212-48 ;
- l'arrêté du préfet coordonnateur de bassin du 20 novembre 2009 portant approbation du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands ;
- la délibération du comité de bassin n° C.B 08.11 du 9 décembre 2008 relative à la délégation donnée à la commission permanente des programmes et de la prospective des avis sur les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ;
- la saisine du président de la Commission locale de l'eau du SAGE du Couesnon du 14 novembre 2012 ;

Considérant :

- que le projet de SAGE Couesnon n'est pas identifié dans le SDAGE du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands,
- que le projet de SAGE Couesnon ne présente pas d'enjeu à l'échelle du bassin Seine-Normandie, seules 8 communes sur les 73 que compte le périmètre du SAGE étant partiellement concernées sur le bassin,
- que le projet de SAGE Couesnon est suivi depuis le début de la procédure par le comité de bassin Loire-Bretagne.

DELIBERE

Article unique

La commission permanente des programmes et de la prospective se conforme à l'avis émis par le comité de bassin Loire-Bretagne sur la compatibilité du SAGE Couesnon avec le SDAGE Loire-Bretagne.

La commission permanente des programmes et de la prospective insiste pour que les actions engagées dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE soient engagées en toute cohérence avec le SAGE de la Sélune et le SAGE Sée et côtiers granvillais et dans le cadre de l'action de l'association inter-sage de la baie du Mont Saint-Michel.

Fait et délibéré à Nanterre, le 6 décembre 2012

Le Président de la Commission permanente
des programmes et de la prospective



Dominique JOURDAIN
